

AGENCE D'ANNECY

1 place Marie Curie
Immeuble Atria
74000 ANNECY
Tél : 04 50 64 04 10
Fax : 04 50 10 81 36
@ : annecy@lcr.fr



SCI SAINT PHALLE à La Roche-sur-Foron

Extension d'un bâtiment industriel



Modifié le 10/06/2021
Modifié le 04/08/2021
Modifié le 16/09/2021
Modifié le 22/09/2021

SOMMAIRE

1. DESCRIPTIF DES PRESTATIONS	3
1.1 TRAVAUX EXTÉRIEURS	3
1.1.1 TERRASSEMENTS – REMBLAIS	4
1.2 CLOS COUVERT	5
1.2.1 GROS-ŒUVRE	6
1.2.2 CHARPENTE MÉTALLIQUE	8
1.2.3 COUVERTURE – ÉTANCHÉITÉ	9
1.2.4 FAÇADES	11
1.2.5 SERRURERIE	12
1.3 FLUIDES	13
1.3.1 ÉLECTRICITÉ	14
1.4 V.R.D.	16
1.4.1 V.R.D. (Voirie Réseaux Divers)	17
2. CONDITIONS FINANCIÈRES	19
3. OPTIONS	21
3.1 OPTION 1 : TERRASSEMENT / REMBLAIS	21
3.2 OPTION 2 : MENUISERIE ALUMINIUM / VITRERIE	22
4. PLANS	23
4.1 PLANS GÉNÉRAUX	23
4.2 PLANS COLORIÉS	24



1. DESCRIPTIF DES PRESTATIONS

1.1 TRAVAUX EXTÉRIEURS



1.1.1 TERRASSEMENTS – REMBLAIS

En l'absence d'un plan d'abornement du terrain, d'un relevé topographique, d'un rapport géotechnique, les hypothèses prises en compte dans l'étude sont celles décrites ci-dessous

■ TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- Débroussaillage du talus au droit de l'extension
- Démolition de l'enrochement au brise-roche au droit de l'extension, y compris évacuation
- Décrouitage concassé existant, selon plan colorié
- Démolition dallage existant, selon plan colorié
- Dévoiement des réseaux EP existants au droit de l'extension à créer
- Dépose de la clôture existante au droit de l'extension à créer
- Implantation du bâtiment et des voiries
- Installation de chantier (bureau, sanitaire, coffret électrique, branchement d'eau)
- Affichage du panneau de permis de construire
- Affichage réglementaire (liste des entreprises, déclaration préalable...)
- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT)

■ TERRASSEMENTS

- Décapage des terres végétales sous l'emprise de l'extension à créer
- Mise en stock des terres végétales sur le terrain
- Evacuation des terres végétales excédentaires

Hypothèses de décapage : 60 cm

Conforme au rapport d'étude de sol de la société INTERSOL n° IA 13 314 du 27/06/2013

■ REMBLAIS

- Mise en place d'un feutre anti-contaminant type géotextile sous l'extension à créer
- Exécution de la plate-forme du bâtiment et des voiries par apport de sable, de tout-venant ou de matériaux recyclés
Compactage par couches successives de 30 cm maximum
- Réalisation d'essais à la plaque sur le toit des remblais

Hypothèses remblai : extension 40 cm

Conforme au rapport d'étude de sol de la société INTERSOL n° IA 13 314 du 27/06/2013

Nota : concernant les postes terrassement et remblai, une surlargeur de 2.50 m et d'épaisseur 30 cm est prévue autour du bâtiment pour les besoins des travaux (phase chantier)



1.2 CLOS COUVERT



1.2.1 GROS-ŒUVRE

■ ÉTUDE BÉTON ARMÉ

Toutes les études pour le dimensionnement des éléments de structure tels que fondations, longrines, dallage, et établissement des plans d'exécution

■ FONDATIONS

- Fouilles en trous et rigoles pour fondations
- Fouilles en rigole pour longrines
- Mise en stock des déblais sur le terrain
- Evacuation des déblais excédentaires
- Béton de propreté en fond de fouille
- Gros béton de fondation
- Semelles en béton armé, compris coffrage et armatures
- Massifs en béton armé pour poteaux, compris platine de prescellement charpente
- Longrines en béton armé coulées en place ou préfabriquées arasées au niveau + 0.20

Hypothèse de portance : assise des fondations à -1.30 m du niveau du dallage fini ± 0.00 avec une portance de 2 bars

Conforme au rapport d'étude de sol de la société INTERSOL n° IA 13 314 du 27/06/2013

■ DALLAGE (conforme au D.T.U. 13.3)

Dallage béton fibré sur terre-plein comprenant :

- pose d'un film polyane
- béton avec incorporation de fibres métalliques à raison de 25 kg / m³ et panneaux de treillis soudés posé à recouvrement
- traitement de surface par incorporation de quartz à raison de 4 kg/m²
- finition par lissage à la truelle mécanique
- pulvérisation d'un produit de cure permettant de retarder l'évaporation
- désolidarisation autour des poteaux et le long des longrines par la mise en place d'un feutre
- joints de construction éventuels
- sciage et remplissage des joints de retrait
- cornière de renfort au droit des portes sectionnelles et des issues de secours

Epaisseur : 23 cm

Surcharge : 2 T/m²

Localisation : extension

Nota : - les hypothèses, dimensionnement (épaisseur) et ferrailage devront être confirmés par une G2 PRO au droit de la zone à étendre
- non compris formes de pentes



■ OUVERTURE DANS BARDAGE EXISTANT

Création d'ouverture dans bardage existant comprenant :

- la mise en place d'une ossature métallique
- découpe du bardage
- reprise des ébrasements
- découpe de la longrine existante et évacuation
- scellement de goujons pour liaisonner avec le dallage existant

Dimensions : 5.00 x 5.00 m

Nombre : 1 U

Localisation : façade Sud-Est, file 1/2



1.2.2 CHARPENTE MÉTALLIQUE

■ CHARPENTE MÉTALLIQUE

Fabrication, fourniture et pose d'une charpente métallique comprenant :

- platines de prescellement
- poteaux
- poutres principales et secondaires
- pannes support de couverture
- ossatures secondaires (ossature de portes et châssis, chevêtres de toiture)
- contreventement par croix de St André
- potelets d'ancrage et crochets Agryss permettant de répondre aux normes de sécurité concernant les interventions ultérieures
- lisse d'acrotère

Tous les éléments de charpente et d'ossature secondaire sont revêtus d'une couche antirouille de couleur gris foncé en atelier, y compris retouches après pose sur le chantier

Hauteur point bas sous poutre selon coupe

Hors surcharge spécifique éventuelle (étage supplémentaire, sprinklage)

Nota : nous avons pris l'hypothèse de nous raccrocher à la charpente existante. Cette hypothèse devra être confirmée par la note de calcul du charpentier

■ OSSATURE DE PONT ROULANT

Fabrication, fourniture et pose d'une ossature de pont roulant comprenant consoles, chemins de roulement, rail carré 40 x 40 mm

Hauteur sous crochet : 5.00 m

Capacité : 2 Tonnes

Localisation : Extension



1.2.3 COUVERTURE – ÉTANCHÉITÉ

Réalisation d'une couverture et d'une étanchéité comprenant :

■ COUVERTURE – ÉTANCHÉITÉ

■ SUPPORT

Bacs acier nervurés galvanisés de 75/100 d'épaisseur

Localisation : Extension

■ ISOLATION THERMIQUE

Panneaux isolants en fibre minérale de 160 mm d'épaisseur fixés mécaniquement par vis et rondelles de répartition

Localisation : Extension

■ ÉTANCHÉITÉ

- Complexe d'étanchéité type bicouche élastomère comprenant :
 - une couche d'étanchéité élastomère fixée mécaniquement et soudée aux joints, fixations visibles en sous-face
 - une couche d'étanchéité élastomère soudée en plein, auto-protégée par paillettes d'ardoise
- Relevés périphériques par costières métalliques en tôles galvanisées de 75/100 d'épaisseur
- Etanchéité des relevés comprenant équerre de renfort par bande d'étanchéité avec autoprotection type chape aluminium soudée à chaud
- Relevé d'étanchéité pour les sorties en toiture suivantes :
 - ventilations
 - au droit des potelets d'ancrage

■ ÉVACUATION E.P. GRAVITAIRE

- Naissances E.P. tronconiques ou cylindriques en plomb, inox étamé ou aluminium avec crapaudines de protection (nombre et dimension selon réglementation)
- Tuyaux de descente E.P. en P.V.C. fixés par collier sur ossature, raccordement sur naissances et attentes au sol y compris joints d'étanchéité (nombre et dimension selon réglementation)
- Trop plein compris percement et tube carré en acier
- Doublage des descentes E.P. apparentes en pied de chute sur 1.00 m de hauteur par tuyau acier ou protection par tôle pliée



■ ÉCLAIREMENT ZÉNITHAL

Lanterneau fixe d'éclairage naturel type ECOLUX FIXE ou équivalent double paroi en polycarbonate translucide et comprenant :

- costières métalliques isolées thermiquement
- relevés d'étanchéité
- grille de protection antichute 1200 J

Dimensions et localisation : selon plans

■ DÉSENFUMAGE

- Exutoire de fumée type ECOFEU double paroi en polycarbonate translucide et comprenant
 - costières métalliques isolées thermiquement
 - relevés d'étanchéité
 - grille de protection antichute 1200 J
 - ouverture et fermeture par boîtier CO2, fusible thermique, 1% de la surface du hall minimum

Dimension et localisation : selon plans

■ SÉCURITÉ DE CHANTIER

- Garde-corps provisoires posés en périphérie du bâtiment
- Pose d'un filet de sécurité antichute sous l'ossature de la toiture



1.2.4 FAÇADES

■ VÊTURE EN ACIER NERVURÉ ET ISOLATION EXTÉRIEURE

- Dépose soignée du bardage existant y compris évacuation

Localisation : façade SUD, bâtiment existant

- Sur charpente et ossature secondaire, fourniture et pose d'un bardage double peau comprenant :
 - peau intérieure composée de plateaux horizontaux en acier galvanisés
 - isolation thermique par un isolant en laine de roche semi rigide type Rockbardage, épaisseur 150 mm

Localisation : Extension

- Fourniture et pose d'une peau extérieure en bacs acier nervurés galvanisés, face extérieure prélaquée 25 microns (coloris au choix dans la gamme standard du fabricant) de type 32B

Localisation : façades selon plans

■ PIÈCES DE FINITION

Réalisation des finitions en façade en tôles galvanisées prélaquées :

- bavette bas de bardage y compris protection anti-rongeurs
- angles de bardage si nécessaire
- couronnement d'acrotère
- jambages pour portes et châssis vitrés
- linteaux pour portes et châssis vitrés
- tablettes pour châssis vitrés



1.2.5 SERRURERIE

■ PORTE SECTIONNELLE

- Dépose soignée de la porte sectionnelle du bâtiment existant

Dimensions et localisation : façade Sud-Est, file 1/2

- Fourniture et pose d'une porte sectionnelle isolée comprenant :
- sections en aluminium ou acier galvanisé, prélaquage extérieur dans la gamme standard du fabricant, tôle double face avec isolation polyuréthane 40 mm
 - 3 hublots plexiglass sur une section avec joint périphérique
 - remontée verticale et basculement horizontal sous toiture guidés par rails latéraux en acier galvanisé
 - équilibrage par ressort incorporé
 - verrou de condamnation intérieur
 - joint périphérique d'étanchéité en caoutchouc
 - système de sécurité parachute
 - manœuvre motorisée par impulsion à la montée et par pression maintenue à la descente comprenant système de débrayage

Dimensions et localisation : selon plans

■ PORTE MÉTALLIQUE DE SECOURS

- Dépose soignée de la porte de service existante y compris imposte vitrée

Dimensions et localisation : façade Sud-Est, file 1/2

- Fourniture et pose d'une porte métallique de secours, comprenant :
- cadre métallique y compris joint d'étanchéité
 - porte en tôle acier double peau avec isolation intérieure
 - barre anti-panique avec 3 points de fermeture
 - ferme-porte aérien
 - imposte fixe vitrée 4/16/4
 - limiteur d'ouverture
 - l'ensemble revêtu d'une couche de peinture anti-rouille
 - finition thermolaquée

Dimensions et localisations : selon plans



1.3 FLUIDES



1.3.1 ÉLECTRICITÉ

■ ORIGINE DES PRESTATIONS

Tableau Général Basse Tension (TGBT) existant situé en file 6 de l'existant

■ CIRCUIT DE TERRE

Fourniture et pose sous dallage d'un câble en cuivre nu ou d'un feuillard acier galvanisé, compris barrette de coupure de terre

■ ÉQUIPEMENT EXTENSION

■ ÉCLAIRAGE

Fourniture et pose de luminaires type CORELINE HIGHBAY LED de marque PHILIPS, FIRST HB II LED de marque LAMDALUX ou équivalent

Nous avons prévu 1 zone d'allumage (un interrupteur simple allumage par zone) ainsi qu'une coupure générale

Localisation : Extension

Le nombre de luminaires est prévu pour permettre un éclairage minimum après dépréciation de 200 lux

■ PRISES DE COURANT

- Fourniture et pose de 6 prises de courant 330 V / 20 A + T

Nombre : 6 U

Localisation : à définir dans l'extension

- Fourniture et pose d'une prise de courant 440 V / 32 A + T

Nombre : 1 U

Localisation : à définir dans l'extension

- Fourniture et pose d'une alimentation pour plieuse de 30 kW

- Fourniture et pose d'une alimentation pour laser de 15 kW



- Fourniture et pose de 2 prises RJ45

Nombre : 2 U

Localisation : à définir dans l'extension

■ ÉQUIPEMENTS EXTÉRIEURS

■ ÉCLAIRAGE PORTE SECTIONNELLE

Fourniture et pose d'un projecteur étanche type CORELINE TEMPO LED de marque PHILIPS, FIRST PROJ ASY LED de marque LAMDALUX ou équivalent

L'allumage du projecteur sera commandé par simple allumage pour l'éclairage situé au-dessus de la porte sectionnelle

Localisation : au-dessus de la porte sectionnelle

Nombre : 1 U

■ ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

Installation d'un éclairage de secours permettant à toute personne d'accéder à l'extérieur en assurant l'éclairage des cheminements, des sorties, des obstacles, des changements de direction et des indications de balisage

Nota : notre offre ne comprend pas les alimentations spécifiques des machines ainsi que l'incidence qui en résulte sur l'alimentation générale du bâtiment et le tableau général basse tension



1.4 V.R.D.



1.4.1 V.R.D. (Voirie Réseaux Divers)

■ RÉSEAUX

Eaux pluviales de l'extension

Fourniture et pose d'un réseau de canalisation en PVC compris :

- fouilles en rigole
- tuyaux, coudes et pièces de raccordement
- enrobage sable
- grillage avertisseur de couleur appropriée
- remblaiement des fouilles
- regards de visite en béton avec tampon
- siphons avec grille en fonte ductile
- pièces de visite

Raccordement des réseaux sur les regards de branchement existants ou à créer

Hypothèse : évacuation gravitaire des réseaux eaux usées et eaux pluviales

Réalisation d'une rétention des eaux pluviales du bâtiment par buses $\varnothing$ 1000 d'une capacité de 3 m³

Hypothèse débit fuite : 3 l/s / ha

Hypothèse période de retour : 10 ans

■ REVÊTEMENT DE SURFACE

- Reprofilage du concassé existant au droit de la zone à traiter
- Sur plate-forme voirie, mise en place d'un revêtement bitumineux (enrobés) comprenant couche de finition en matériaux enrobés 0/10 : voirie lourde 154 kg/m²

Localisation : selon plan masse

- Sur remblai, mise en place de béton épaisseur 20 cm, finition désactivée, compris treillis soudés et coffrage périphérique

Localisation : selon plan masse

■ BORDURES

Fourniture et pose dans lit de béton de bordures P1 béton au droit de l'enrobé à créer



SIGNALÉTIQUE

- Réalisation d'un marquage parking en peinture blanche compris signalisation réglementaire handicapés
- Fourniture et pose de panneaux de signalisation (1 U)

Nota : nous considérons que le réseau EP voirie existante extérieure est de capacité suffisante

4. PLANS

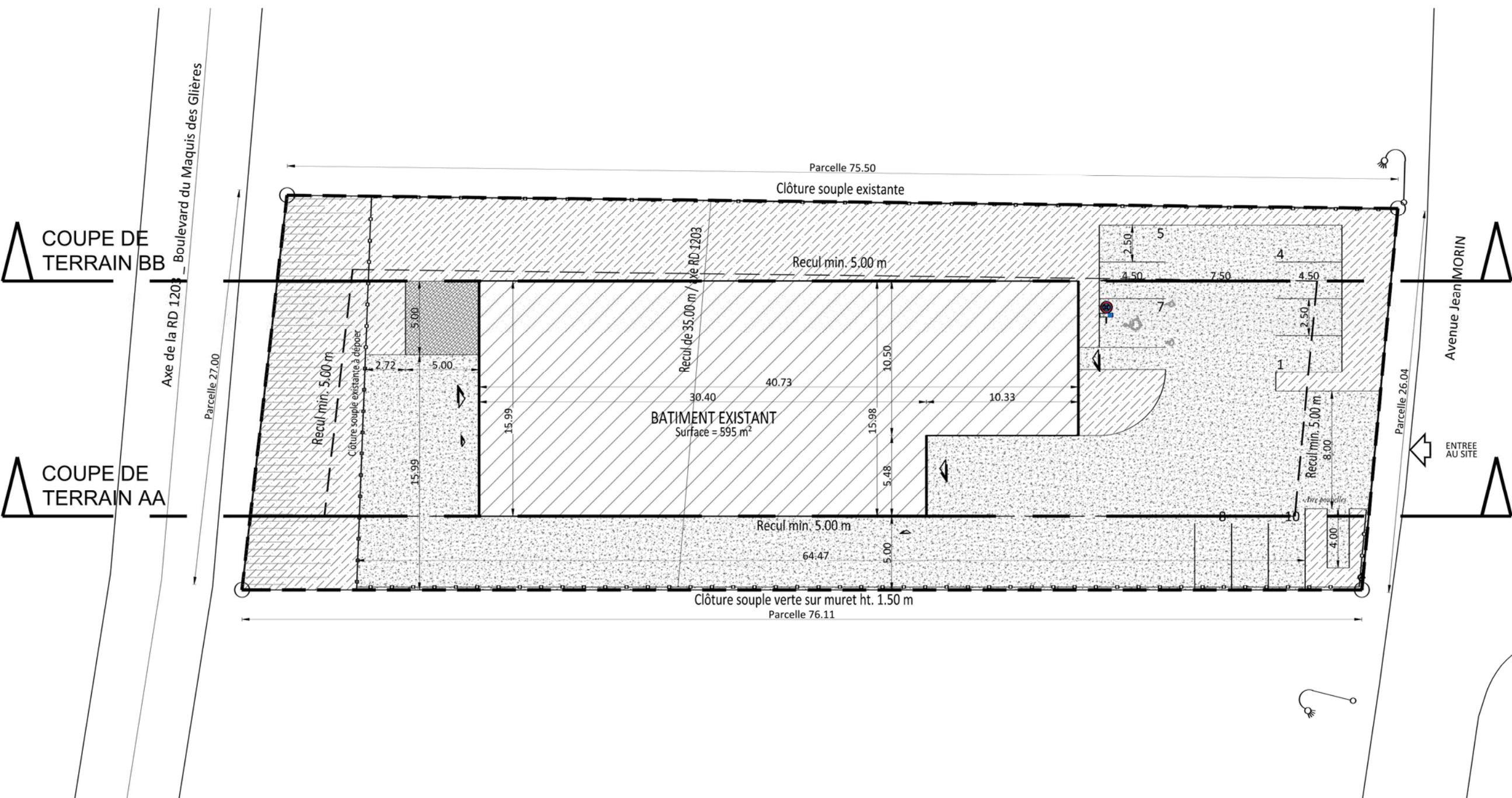
4.1 PLANS GÉNÉRAUX



Base de plan à partir du plan DOE
En attente d'un plan géomètre.



Tableau des surfaces	EXISTANT	Section : BB - Parcelle : 106
Terrain	2 000 m ²	PLU du 18.12.2020 - Zone : Ux1
Espace vert	577 m ²	- ES : 0.60 = env. 1 200 m ² - EV : 25% = env. 500 m ²
Béton	25 m ²	- Stationnement VL : 5.00 x 2.50 - Activités : 1 place/100 m ² S. de P.
Concassé	803 m ²	- Stationnement 2 roues : mini 3m ² - Hauteur : 15m
Voirie	-- m ²	- Clôture : ht: 2.40 m - Teintes vives interdites
Bâtiment au sol	595 m ²	- L'implantation de la construction doit respecter la topographie du terrain avant terrassement.
Emprise au sol	595 m ²	



1, Place Marie Curie
Immeuble Atria
ANNECY
74000 ANNECY
Tel: 04 50 64 04 10
Fax: 04 50 10 81 36
@: annecy@lcr.fr



1a, Rue Pégase
67960 ENTZHEIM
Tel: 03 90 29 79 40

SCI SAINT PHALLE

LA ROCHE SUR
FORON

255 Avenue Jean Morin
74800 LA ROCHE SUR
FORON

C A.P.S

Ind.	Révisions	Dessin	Date
A	Création	DUCHATEL	16.03.2021
B	Modifications	DUCHATEL	08.06.2021
C	Modifications	DUCHATEL	15.09.2021

Existant

Plan de masse

Localisation info. Anancy/SCI St Phalle/aps/projet3	Etude Marine DUCHATEL
Date 15.09.2021	
Echelle 1:300	0.0.0



Base de plan à partir du plan DOE
En attente d'un plan géomètre.



Portail et clôture sur rue à charge du client.



Façade SUD-OUEST à valider par les autorités compétentes compte tenu de l'article UX.2.1.2.3 :
"Toute construction présentant une façade sur rue supérieure à 15m de long doit être décomposée en plusieurs volumes."

Tableau des surfaces	EXISTANT	EXTENSION	PROJET	Section : BB - Parcelle : 106
Terrain	2 000 m ²	2 000 m ²	2 000 m ²	PLU du 18.12.2020 - Zone : Ux1
Espace vert	577 m ²	- 66 m ²	511 m ²	- ES : 0.60 = env. 1 200 m ² - EV : 25% = env. 500 m ² - Stationnement VL : 5.00 x 2.50
Béton	25 m ²	- 25 + 38 m ²	38 m ²	Activités : 1 place/100 m ² S. de P.
Concassé	803 m ²	- 803 m ²	-- m ²	- Stationnement 2 roues : mini 3m ² - Hauteur : 15m - Clôture : ht: 2.40 m - Teintes vives interdites
Voirie	-- m ²	+ 737 m ²	737 m ²	- L'implantation de la construction doit respecter la topographie du terrain avant terrassement.
Bâtiment au sol	595 m ²	+ 119 m ²	714 m ²	
Emprise au sol	595 m ²	+ 119 m ²	714 m ²	

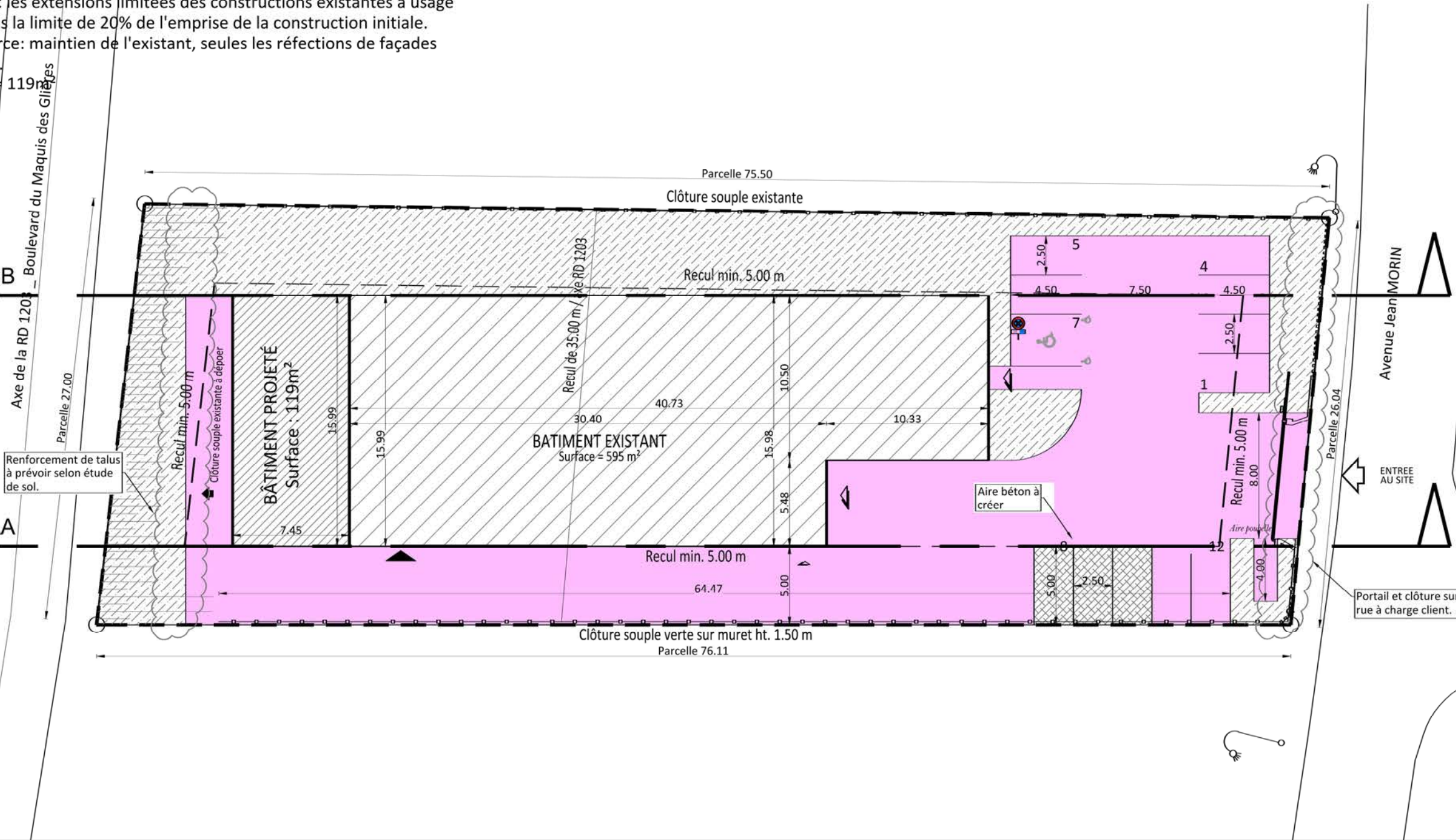
Voirie à créer = 737 m²



Article UX1.1 (p.122):
Pour l'artisanat: les extensions limitées des constructions existantes à usage d'artisanat, dans la limite de 20% de l'emprise de la construction initiale.
Pour le commerce: maintien de l'existant, seules les réfections de façades sont autorisées.
Soit: $0.2 \times 595 = 119 \text{ m}^2$

COUPE DE
TERRAIN BB

COUPE DE
TERRAIN AA



1, Place Marie Curie
Immeuble Atria
ANNECY
74000 ANNECY
Tel: 04 50 64 04 10
Fax: 04 50 10 81 36
@: annecy@lcr.fr



1a, Rue Pégase
67960 ENTZHEIM
Tel: 03 90 29 79 40

SCI SAINT PHALLE

LA ROCHE SUR
FORON

255 Avenue Jean Morin
74800 LA ROCHE SUR
FORON

C A.P.S

Ind.	Révisions	Dessin	Date
A	Création	DUCHATEL	16.03.2021
B	Modifications	DUCHATEL	08.06.2021
C	Modifications	DUCHATEL	15.09.2021

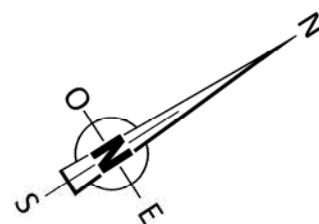
Plan de masse

Localisation info. Anancy/SCI St Phalle/aps/projet3	Etude Marine DUCHATEL
Date 15.09.2021	
Echelle 1:300	0.0.1



Façade SUD-OUEST à valider par les autorités compétentes compte tenu de l'article UX.2.1.2.3 :
"Toute construction présentant une façade sur rue supérieure à 15m de long doit être décomposée en plusieurs volumes."

Bâtiment au sol : 119 m²	RDC		TOTAL
	Hall	Espace vélos	
SHON	110 m²	9 m²	119 m²
Surface Taxable	106 m²	7 m²	113 m²
Surface de Plancher	106 m²	0 m²	106 m²



1, Place Marie Curie
Immeuble Atria
ANNECY
74000 ANNECY
Tel: 04 50 64 04 10
Fax: 04 50 10 81 36
@: annecy@lcr.fr



1a, Rue Pégase
67960 ENTZHEIM
Tel: 03 90 29 79 40

ARCHITECTE

SCI SAINT PHALLE

LA ROCHE SUR
FORON

255 Avenue Jean Morin
74800 LA ROCHE SUR
FORON

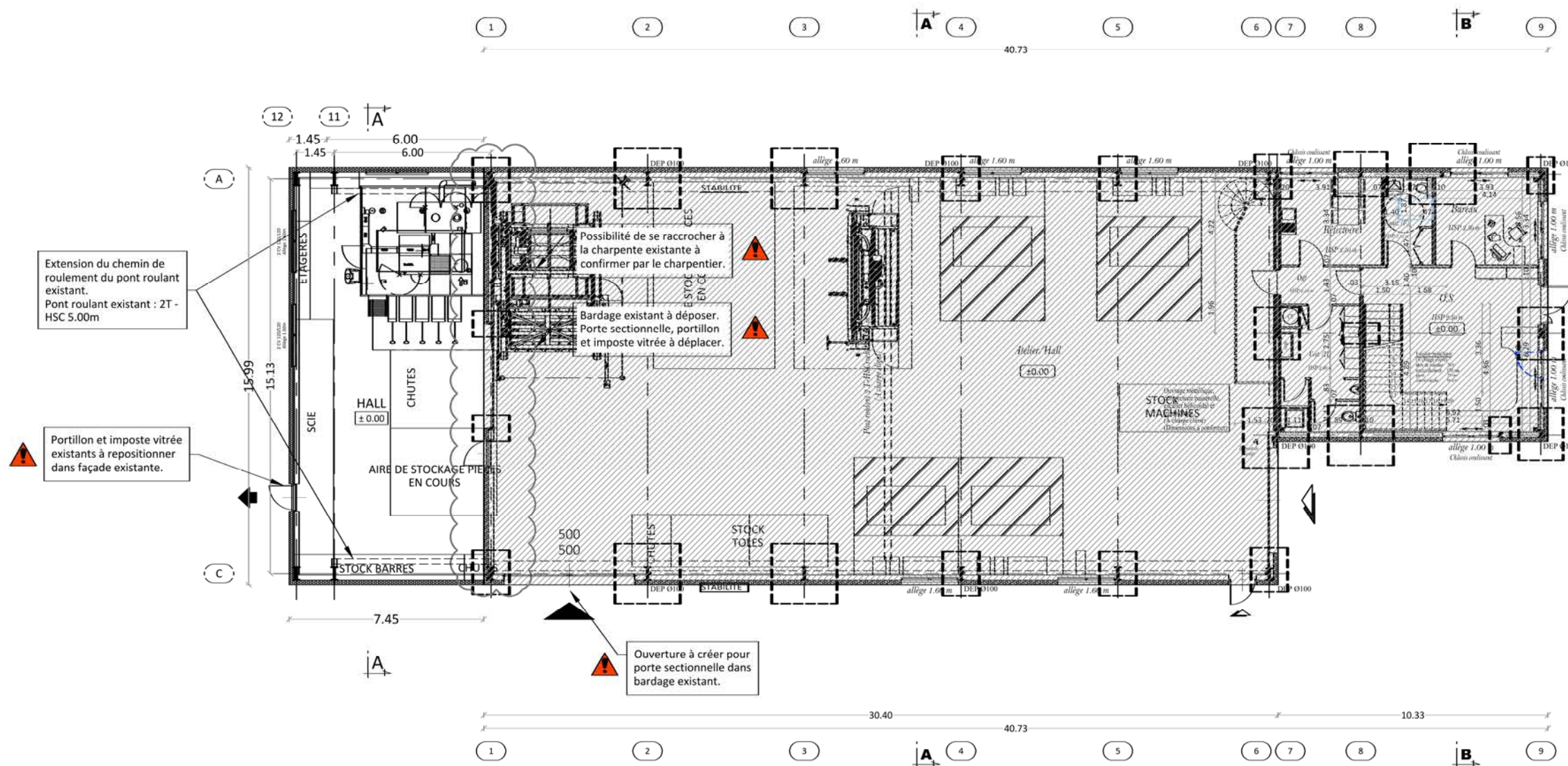
C

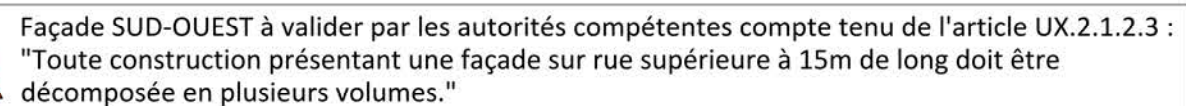
A.P.S

Ind.	Révisions	Dessin	Date
A	Création	DUCHATEL	16.03.2021
B	Modifications	DUCHATEL	08.06.2021
C	Modifications	DUCHATEL	15.09.2021

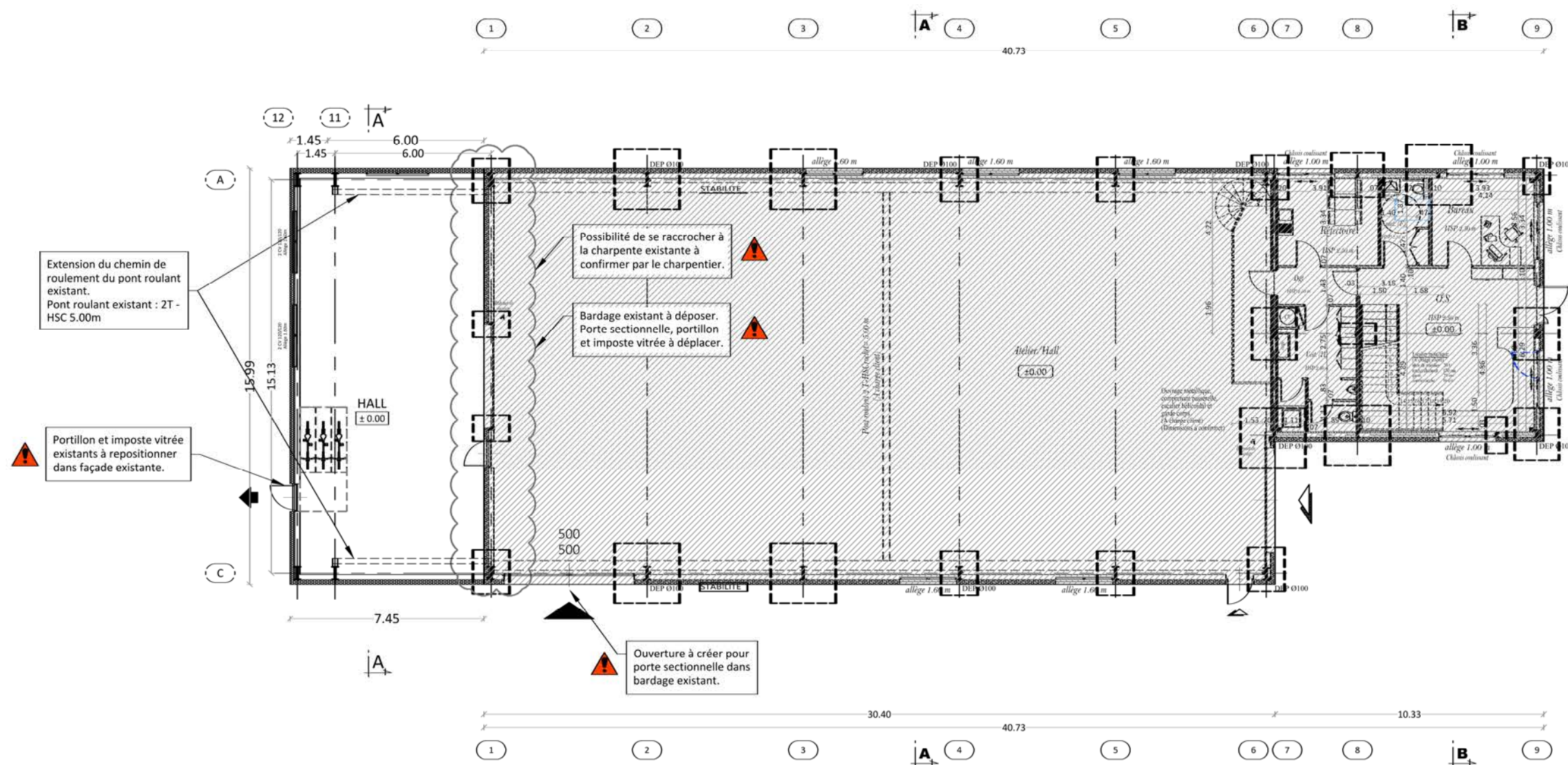
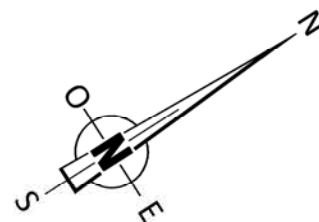
RDC

Localisation info. Anancy/SCI St Phalle/aps/projet3	Etude Marine DUCHATEL
Date 15.09.2021	1.0.0
Echelle 1:200	





Bâtiment au sol : 119 m ²	RDC		TOTAL
	Hall	Espace vélos	
SHON	110 m ²	9 m ²	119 m ²
Surface Taxable	106 m ²	7 m ²	113 m ²
Surface de Plancher	106 m ²	0 m ²	106 m ²



1a, Rue Pégase
67960 ENTZHEIM
Tel: 03 90 29 79 40

SCI SAINT PHALLE

LA ROCHE SUR
FORON

255 Avenue Jean Morin
74800 LA ROCHE SUR
FORON

C

A.P.S

Ind.	Révisions	Dessin	Date
A	Création	DUCHATEL	16.03.2017
B	Modifications	DUCHATEL	08.06.2017
C	Modifications	DUCHATEL	15.09.2017

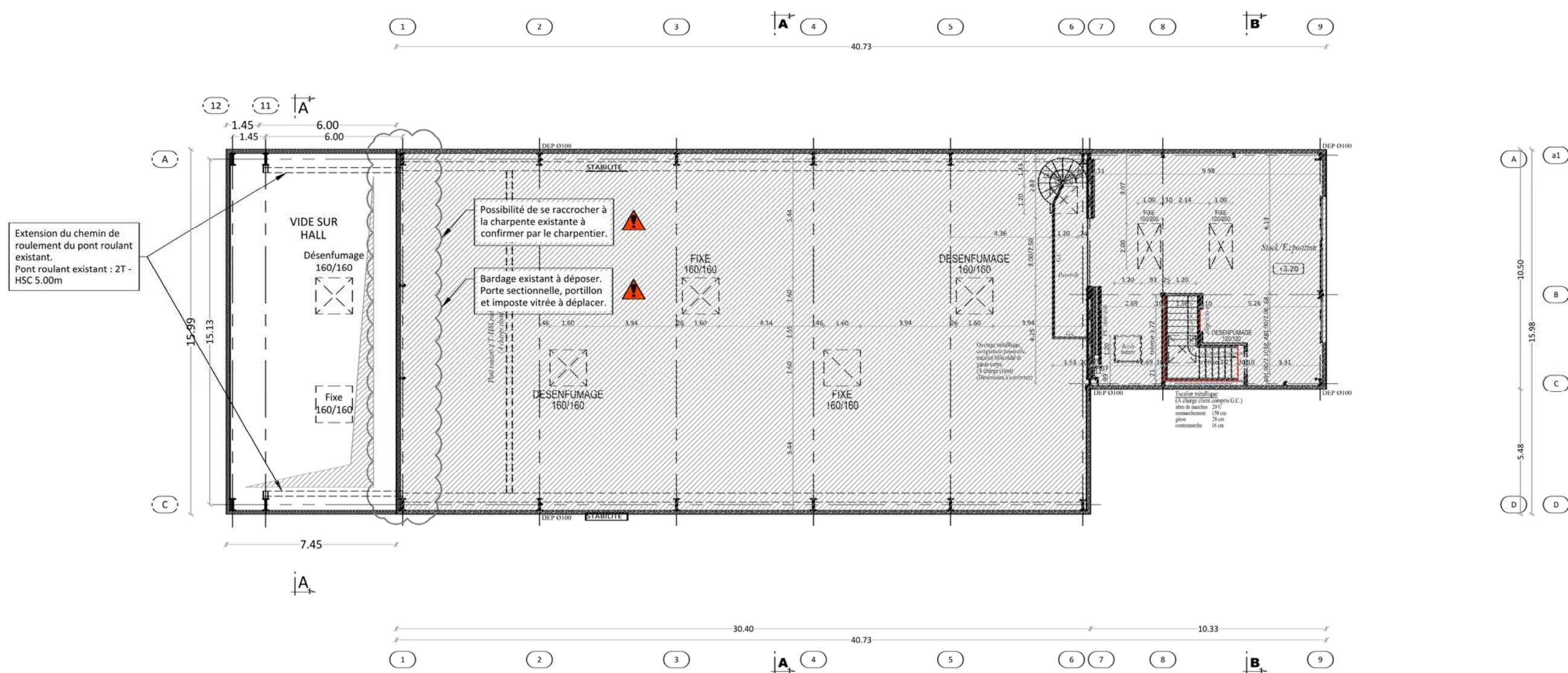
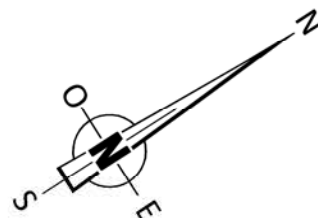
RDC

Localisation info. Annecy/ St J Phalle/aps/projet3	Etude Marine DUCHATEL
Date 15.09.2021	1.0.0
Echelle 1:200	



Façade SUD-OUEST à valider par les autorités compétentes compte tenu de l'article UX.2.1.2.3 :
"Toute construction présentant une façade sur rue supérieure à 15m de long doit être décomposée en plusieurs volumes."

Bâtiment au sol : 119 m ²	RDC		TOTAL
	Hall	Espace vélos	
SHON	110 m ²	9 m ²	119 m ²
Surface Taxable	106 m ²	7 m ²	113 m ²
Surface de Plancher	106 m ²	0 m ²	106 m ²



1, Place Marie Curie
Immeuble Atria
ANNECY
74000 ANNECY
Tel: 04 50 64 04 10
Fax: 04 50 10 81 36
@: annecy@lcr.fr



1a, Rue Pégase
67960 ENTZHEIM
Tel: 03 90 29 79 40

ARCHITECTE
PROJET
ADRESSE

SCI SAINT PHALLE

LA ROCHE SUR
FORON

255 Avenue Jean Morin
74800 LA ROCHE SUR
FORON

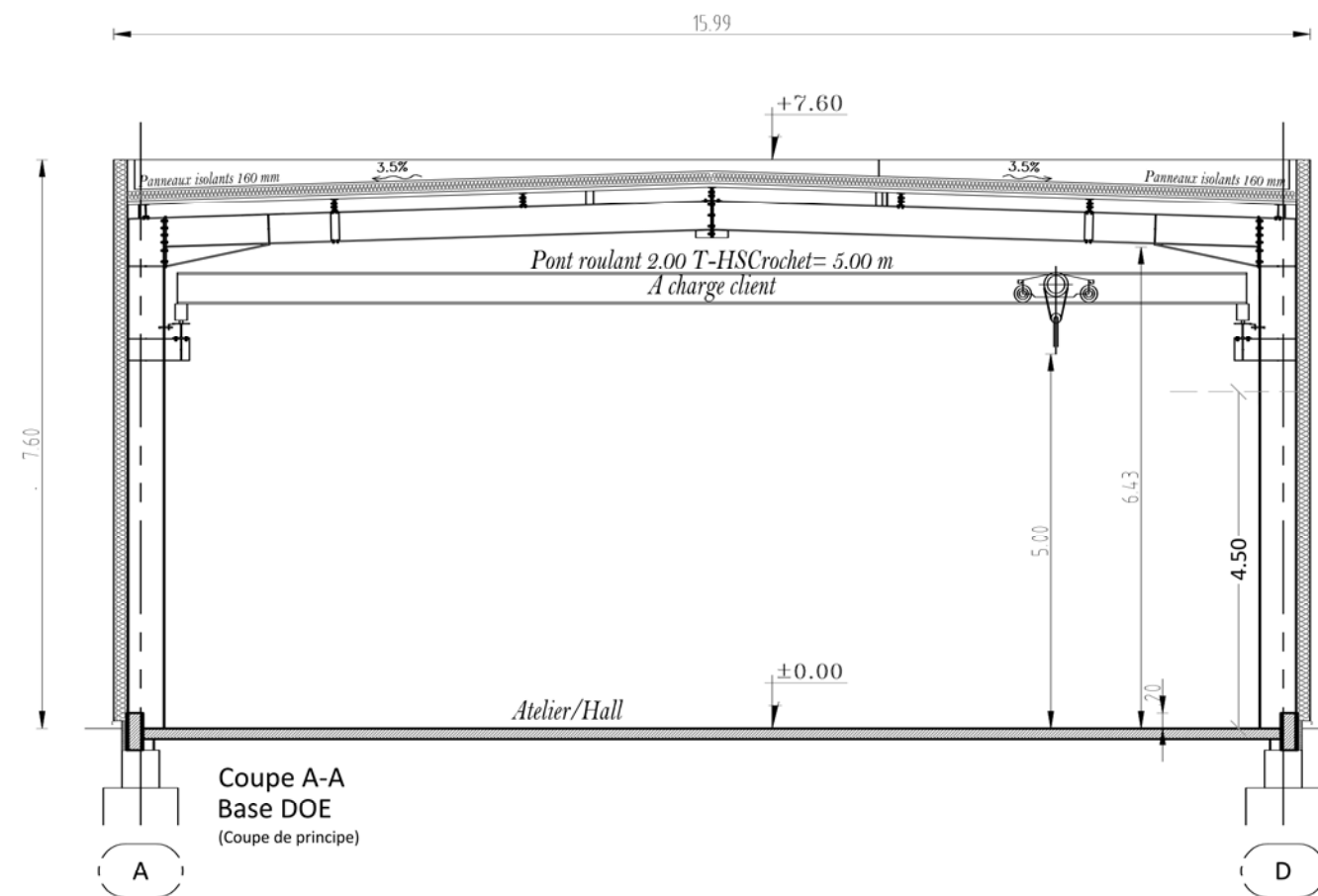
C

A.P.S

Ind.	Révisions	Dessin	Date
A	Création	DUCHATEL	16.03.2021
B	Modifications	DUCHATEL	08.06.2021
C	Modifications	DUCHATEL	15.09.2021

R+1

Localisation info. Annecy/SCI St Phalle/aps/projet3	Etude Marine DUCHATEL
Date 15.09.2021	1.1.0
Echelle 1:200	



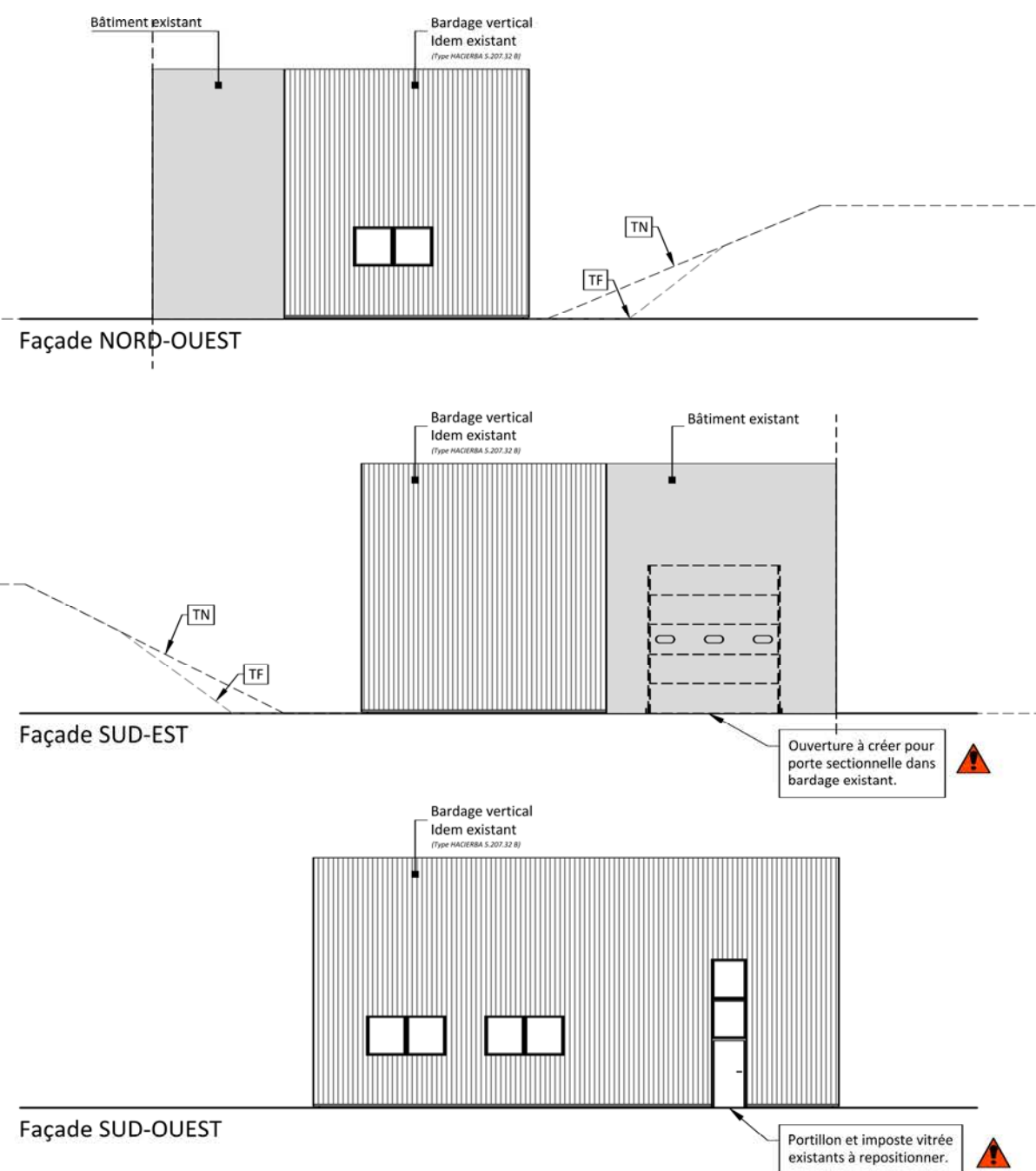
Ind.	Révisions	Dessin	Date
A	Création	DUCHATEL	16.03.2021
B	Modifications	DUCHATEL	08.06.2021
C	Modifications	DUCHATEL	15.09.2021

Coupe	
Localisation info. Annecy/SCI St Phalle/aps/projet3	Etude Marine DUCHATEL
Date 15.09.2021	2.0.0
Echelle 1:100	

Ind.	Révisions	Dessin	Date
A	Création	DUCHATEL	16.03.2021
B	Modifications	DUCHATEL	08.06.2021
C	Modifications	DUCHATEL	15.09.2021

Façades

Localisation info. Anney/SCI St Phalle/aps/projet3	Etude Marine DUCHATEL
Date 15.09.2021	3.0.0
Echelle 1:200	



! Façade SUD-OUEST à valider par les autorités compétentes compte tenu de l'article UX.2.1.2.3 : "Toute construction présentant une façade sur rue supérieure à 15m de long doit être décomposée en plusieurs volumes."

4.2 PLANS COLORIÉS

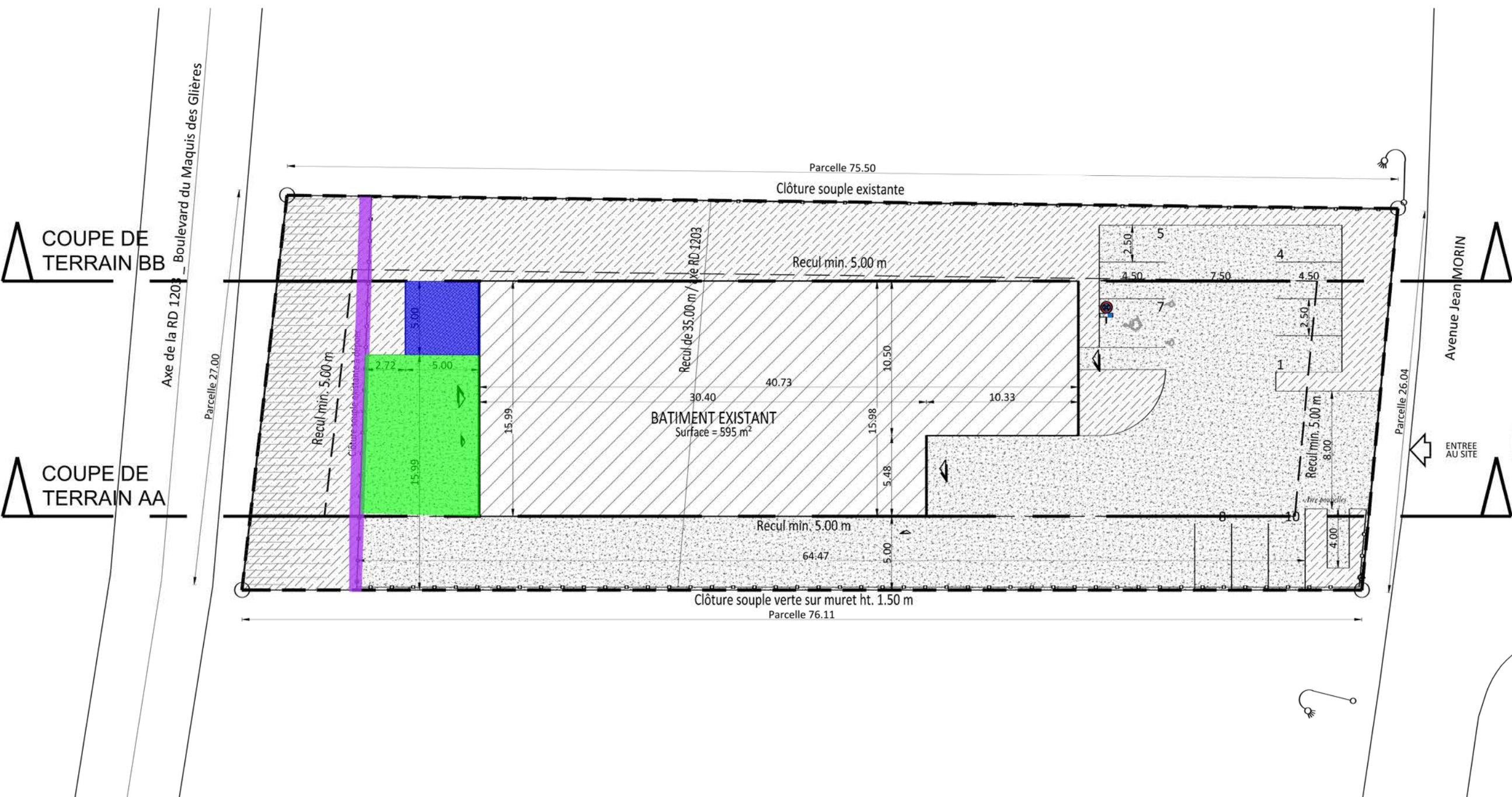


Base de plan à partir du plan DOE
En attente d'un plan géomètre.



Tableau des surfaces	EXISTANT	Section : BB - Parcelle : 106
Terrain	2 000 m ²	PLU du 18.12.2020 - Zone : Ux1
Espace vert	577 m ²	- ES : 0.60 = env. 1 200 m ² - EV : 25% = env. 500 m ²
Béton	25 m ²	- Stationnement VL : 5.00 x 2.50 - Activités : 1 place/100 m ² S. de P.
Concassé	803 m ²	- Stationnement 2 roues : mini 3m ² - Hauteur : 15m
Voirie	-- m ²	- Clôture : ht: 2.40 m - Teintes vives interdites
Bâtiment au sol	595 m ²	- L'implantation de la construction doit respecter la topographie du terrain avant terrassement.
Emprise au sol	595 m ²	

- Décrouitage concassé
- Décrouitage béton
- Clôture souple à déposer



1, Place Marie Curie
Immeuble Atria
ANNECY
74000 ANNECY
Tel: 04 50 64 04 10
Fax: 04 50 10 81 36
@: annecy@lcr.fr



1a, Rue Pégase
67960 ENTZHEIM
Tel: 03 90 29 79 40

SCI SAINT PHALLE

LA ROCHE SUR
FORON

255 Avenue Jean Morin
74800 LA ROCHE SUR
FORON

C A.P.S

Ind.	Révisions	Dessin	Date
A	Création	DUCHATEL	16.03.2021
B	Modifications	DUCHATEL	08.06.2021
C	Modifications	DUCHATEL	15.09.2021

Existant

Plan de masse

Localisation info. Anancy/SCI St Phalle/aps/projet3	Etude Marine DUCHATEL
Date 15.09.2021	
Echelle 1:300	0.0.0